SCIENCES DU VIVANT
Sciences
Université de Paris

Université de Paris

Préparation aux concours B Bio et B ENV

Le concours B permet aux **étudiants en licence** de **concourir** pour l'entrée aux écoles de l'enseignement supérieur agricole relevant du ministère de l'agriculture reparties en filière « **Agronomie-ENSA** » pour le concours B-Bio (Agro Paris Tech-Grignon, Montpellier Sup Agro, Agro Campus Ouest (Rennes/Angers), Toulouse INP ENSAT, ENSAIA Nancy, AgroSup Dijon, ONIRIS Nantes, VetAgro Sup (Clermont-Ferrand), Bordeaux Sciences Agro, ENGEES Strasbourg) et en filière « **Vétérinaire-ENV** » pour le concours B ENV (Vet Agro Sup Lyon, ONIRIS Nantes, ENV Alfort, ENV Toulouse). L'entrée en école est conditionnée à la validation de 120 ECTS.

L'Université de Paris propose des préparations à ces deux concours en **seconde année de licence Sciences de la Vie**. Ces deux formations préparent aux **trois épreuves orales** (Sciences et Société, Anglais et Entretien avec le jury) qui sont communes aux deux concours ainsi qu'à l'**épreuve écrite de chimie** dite « scientifique complémentaire » qui ne concerne que le concours B-ENV.

Modalités de candidature

L'entrée dans la préparation se fait en début de L2 sur analyse du **dossier constitué des résultats au Baccalauréat et de ceux post-bac, d'une lettre de motivation et d'un CV**. Le parcours étant à effectif très limité, la qualité du dossier est prépondérante.

- **Pour les étudiants en L1 Sciences de la Vie de l'Université de Paris,** le dossier est à constituer et à envoyer à la scolarité de la licence début juin.

- **Pour les candidatures externes** (L1 sciences du vivant dans une autre université, classe préparatoire BCPST1…), la candidature est à déposer sur la plateforme e-candidat de l'UP (https://u-paris.fr/candidature-ecandidat/) début juin en Licence 2 Sciences de la vie - FI.

Pour les futurs bacheliers souhaitant intégrer cette préparation, nous recommandons pour leur choix de spécialités de se conformer aux recommandations émises par les écoles agronomiques et vétérinaires. Les spécialités Physique-Chimie et SVT complétées par l'option Maths complémentaires en Terminale constituent un choix particulièrement pertinent pour les étudiants souhaitant se présenter au concours B ENV.

Capacité d'accueil

- 16 places pour la prépa B-Bio
- 16 places pour la prépa B-ENV

Contacts

Responsables pédagogiques
Prépa B-Bio: Philippe Verbeke: philippe.verbeke@inserm.fr
Prépa B-ENV: Véronique Monnier: veronique.monnier@u-paris.fr

Scolarité
Diane Lavigne: diagne.lavigne@u-paris.fr

Site internet du Service des Concours Agronomiques et Vétérinaires (SCAV): https://www.concours-agro-veto.net/

Organisation de la préparation

En complément des enseignements suivis par l'ensemble des étudiants de la seconde année de licence, les étudiants prépas suivent les enseignements suivants, répartis sur les deux semestres du L2:

- **Anglais** (40h)
- **Sciences et Société** (20h)

Spécifiquement pour les étudiants préparant le concours B ENV:

- **Chimie générale** (60h)
- **Chimie organique** (42h).

Les étudiants admissibles suivent également, au mois de juin, une préparation intensive aux trois épreuves orales.

Taux de réussite

Le taux de réussite de nos étudiants est parmi les meilleurs de France.
Pourcentage moyen d'intégration sur les 8 dernières années: **28,3% ENV** et **82% ENSA.**

Concours B ENV

	Présentés	Admissibles	Admis	% de réussite	% de réussite national
2013	20	8	5	25,0	11
2014	20	9	5	25,0	11,45
2015	12	6	5	41,7	10,3
2016	5	4	2	40,0	20,2
2017	14	7	4	28,6	12,6
2018	13	7	2	15,4	12,7
2019	11	6	3	27,3	13,5
2020	17		4	23,5	12,2

Concours B Bio

	Présentés	Admissibles	Admis	% de réussite	% de réussite national
2011	16	14	14	87,5	32,0
2012	14	13	11	78,6	33,0
2013	15	13	12	80,0	33,0
2014	16	14	14	87,5	34,0
2015	10	7	7	70,0	35,0
2016	1	1	1	100,0	53,2
2017	7	4	4	57,1	54,4
2018	10	8	7	70,0	56,1
2019	8	8	7	87,5	50,9
2020	10		10	100,0	58,2